



**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 30 AVRIL 2024 À 18 H 30 AU 250 CHEMIN DE LA
CHUTE, MANSFIELD-ET-PONTEFRAC (QUÉBEC), J0X 1R0

PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général
Madame Valérie Bouffard, vice-présidente
Madame Katherine Fiset, administratrice
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Julie Martin, administratrice
Madame Lisa Danis, administratrice
Madame Sabrina Devlin, présidente
Madame Joëlle Laroche, administratrice
Madame Jessica Cécire-Rodgers, administratrice

ABSENCES :

Monsieur Richard Leblanc, administrateur
Madame Catherine Letendre, administratrice
Madame Annie-Claude Beaumont, administratrice
Madame Claude Galipeau, administratrice
Madame Tania Cousineau, administratrice

INVITÉS :

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Le quorum n'étant pas respecté la rencontre est suspendu pour permettre aux membres absents de se présenter à la rencontre conformément à l'article 2.12 du *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration, CA-88.01*.

(Madame Jessica Cécire-Rodgers prend son siège à 18h40)

La présidente, madame Sabrina Devlin, salue les administrateurs présents à la rencontre qui débute à 18h42.

2. Assermentation des nouveaux administrateurs

Le secrétaire général informe le conseil d'administration qu'un membre représentant des parents s'est désisté de son poste. Un retour sera fait avec le comité de parents pour la désignation d'un administrateur parent.

CSSHBO-063-2023-24 3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 30 avril 2024

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle ET **APPUYÉ** par madame Katherine Fiset d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Assermentation des nouveaux administrateurs
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 30 avril 2024

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

- 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2024
- 5. Parole du public
- 6. Compte rendu du comité de vérification
- 7. Critères de répartition des ressources 2024-2025
- 8. Mise à niveau des classes laboratoires à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau – (MDB2223-067V)
- 9. Remplacement de compresseurs d'air – (second affichage) - RTA-067P,065H,011G,026O
- 10. Calendrier des jours chômés et payés 2024-2025
- 11. Structure administrative 2024-2025
- 12. Composition des comités
- 13. Affaires découlant du procès-verbal du 26 mars 2024
- 14. Rapport de la présidente
- 15. Rapport de la direction générale
- 16. Dépôt des recommandations du comité d'engagement pour la réussite des élèves 2024-2025
- 17. Varia
 - 17.1
- 18. Date, heure et lieu de la prochaine séance
- 19. Clôture de la séance
- 20. Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- CSSHBO-064-2023-24
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2024
- CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la rencontre du 26 mars a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration, au moins six heures avant la présente séance ;
- IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Bouffard ET APPUYÉ par madame Katherine Fiset de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Compte rendu du comité de vérification
- Madame Valérie Bouffard présente aux administrateurs le compte rendu du comité de vérification ayant eu lieu le 22 mars 2024. Madame Manon Riel, directrice du service des ressources financières et de l'organisation scolaire, a présenté aux membres ce qui doit être considéré lors de la répartition des ressources au Centre de services scolaire. Elle termine en mentionnant que les membres du comité de vérification recommandent au conseil d'administration l'approbation des critères de répartitions des ressources.

- CSSHBO-065-2023-24
7. Critères de répartition des ressources 2024-2025
- CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 275.1 de la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT l'étude des critères de répartition des ressources réalisée par le comité de vérification;



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la recommandation par le comité de répartition des ressources d'approuver les critères de répartitions des ressources pour l'année scolaire 2024-2025 ;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Martin **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle d'approuver les critères de répartition des ressources pour l'année scolaire 2024-2025 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-066-2023-24 8. Mise à niveau des classes laboratoires à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau – (MDB2223-067V)

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour l'année financière 2022-2023;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 26 janvier 2024 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 14 mars 2024 à 15 h;

CONSIDÉRANT l'estimation réalisée par M. Robert Ledoux, architecte et par M. Samuel Gaudette, ingénieur;

NOM	Montant (Excluant les taxes)
Constructions Gilles Paquette Ltée	2 126 927,00 \$
Defran Inc	2 976 222,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, de ne pas accepter la plus basse soumission conforme en raison du montant plus élevé que le budget alloué par le Ministère et l'estimation réalisée par les professionnels à ce projet;

IL EST PROPOSÉ par madame Joëlle Laroche **ET APPUYÉ** par madame Lisa Danis :

D'ANNULER le présent appel d'offres et de refuser la plus basse soumission ;

DE REVOIR l'ampleur du projet et de procéder ultérieurement à un nouvel appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-067-2023-24 9. Remplacement de compresseurs d'air – (second affichage) – RTA-067P, 065H, 011G, 026O)

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure 50624 « Réfection et transformation des bâtiments » pour l'année financière 2023-2024;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un second affichage d'appel d'offres public pour ce projet le 18 mars 2024 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 17 avril 2024 à 14 h;



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Alexandre Hudon, ingénieur, pour LH2 Inc. de retenir la proposition du plus bas soumissionnaire conforme;

NOM	Montant (Excluant les taxes)
Séguin Morris Inc.	243 250,00 \$
Solution J.L. Inc.	259 325,00 \$
2740621 Canada Ltée	275 839,00 \$
DLS Construction Inc.	350 114,09 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du service des ressources matérielles, d'accepter la soumission reçue du plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ par madame Jessica Cécire-Rodgers **ET APPUYÉ** par madame Joëlle Laroché :

D'AUTORISER, monsieur Denis Rossignol, d'attribuer et de signer ledit contrat avec le plus bas soumissionnaire soit Séguin Morris Inc. au montant de deux cent quarante-trois mille deux cent cinquante dollars (243 250,00 \$) excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Calendrier des jours chômés et payés 2024-2025

Considérant l'adoption du calendrier scolaire 2024-2025 et la nouvelle semaine d'étude prévue au mois de novembre, les administrateurs posent des questions entourant la gestion des congés lors de cette semaine. Le directeur général indique que ces congés ne sont pas prévus dans le présent calendrier puisqu'ils s'adressent essentiellement au personnel enseignant.

CSSHBO-068-2023-24

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

IL EST PROPOSÉ par madame Katherine Fiset **ET APPUYÉ** par madame Lisa Danis d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2024-2025 tel que présenté par la directrice du Service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 1er juillet 2024 ;
- 2 septembre 2024 ;
- 14 octobre 2024 ;
- 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31 décembre 2024 ;
- 1, 2 et 3 janvier 2025 ;
- 5, 6, et 7, mars 2025 ;
- 18 et 21 avril 2025 ;
- 19 mai 2025 ;
- 24 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

11. Structure administrative 2024-2025

La direction générale présente les changements prévus à la structure administrative 2024-2025, soit l'ajout de trois (3) postes de direction adjointe au primaire, le retrait d'un poste de direction adjointe à la FP/FGA et le retrait du poste de direction adjointe de services à la direction générale.

Pour répondre aux questions des administrateurs absents sur la réaffectation des personnes dont les postes sont abolis, le directeur général mentionne que l'opération annuelle d'affectation des gestionnaires doit être réalisée et que l'organisation a de la place pour conserver leur expertise.

Concernant l'ajout de direction au niveau primaire, le directeur général explique que ces ajouts sont effectués selon des critères spécifiques, tels que le nombre d'employés et l'effectif scolaire.

CSSHBO-069-2023-24

- CONSIDÉRANT

le plan stratégique et les actions prioritaires du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;
- CONSIDÉRANT

les consultations réalisées auprès des instances concernées;
- CONSIDÉRANT

l'importance de bien supporter et accompagner l'ensemble du personnel dans les démarches d'amélioration pour la réussite scolaire et la persévérance des élèves jeunes et adultes;
- CONSIDÉRANT

la recommandation du directeur général, monsieur Denis Rossignol;
- IL EST PROPOSÉ

par madame Sabrina Devlin ET APPUYÉ par madame Julie Carle d'adopter la structure administrative des gestionnaires pour l'année scolaire 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-070-2023-24

12. Composition des comités

- CONSIDÉRANT

que l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'administration doit instituer le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines et le comité de vérification;
- CONSIDÉRANT

que le *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration, CA-88.01* prévoit la composition de ces comités;
- CONSIDÉRANT

les vacances sur ces comités;
- IL EST PROPOSÉ

par madame Julie Martin ET APPUYÉ par madame Lisa Danis que le conseil d'administration :

DÉSIGNE

sur le comité de gouvernance et d'éthique jusqu'au terme de son mandat d'administratrice, madame Joëlle Laroché.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Madame Jessica Cécire-Rodgers quitte son siège à 19h04)



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

19. Clôture de la séance

La présidente, madame Sabrina Devlin, constate que le quorum n'est plus respecté et déclare close la présente séance ordinaire du conseil d'administration. Les points suivants sont reportés à la prochaine séance :

13. Affaires découlant du procès-verbal du 26 mars 2024
14. Rapport de la présidente
15. Rapport de la direction générale
16. Dépôt des recommandations du comité d'engagement pour la réussite des élèves 2024-2025

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le mardi 28 mai 2024 au 331 rue du Couvent à Maniwaki.



Sabrina Devlin
Présidente



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général

